



OBJECTIFS DE LA FORMATION

La 2^{de} professionnelle Nature-Jardin-Paysage-Forêt regroupe des compétences professionnelles communes aux trois secteurs professionnels que sont le paysage, la forêt et les espaces naturels.

Réaliser des choix techniques dans un chantier d'aménagement

Les modules d'enseignement professionnel à caractère commun concernent les activités de :

- Gestion et aménagement des espaces ;
- Réalisation d'un chantier d'entretien des espaces et utilisation des matériels.
- Le module spécialisé de professionnalisation porte sur les :
- Travaux des aménagements paysagers : création et entretien, approche culturelle, historique et esthétique des parcs et jardins, dimensions environnementales des aménagements paysagers...
- Travaux de gestion des espaces naturels et ruraux : inventaires naturalistes, gestion de populations animales et d'habitats, techniques de réalisation de signalétiques adaptées, techniques de création ou d'entretien d'aménagements de loisir, gestion de risques environnementaux...
- Travaux forestiers : gestion des espaces forestiers, les techniques sylvicoles, d'exploitation des bois, valorisation et commercialisation des produits de la forêt, travaux de protection...

PRE-REQUIS

- Après une 3^{ème}, CAP ou classe de seconde,
- admission après étude du dossier scolaire et entretien,
- être âgé de 16 à 29 ans révolus,
- avoir un maître d'apprentissage.

CONTENU DE LA FORMATION

Matières générales :

- Français, Mathématiques, Agronomie-écologie, Biologie, Chimie-physique, Histoire-géo, Economie, Anglais, Education physique et sportive, Education socioculturelle .

Matières professionnelles :

- Modules Professionnels: contexte des chantiers d'aménagement, utilisation de matériel, travaux des aménagements paysagers ou travaux de gestion des espaces naturels et ruraux.
- Exécution de travaux se rapportant à l'entretien et l'aménagement du paysage
- Visites, multiples activités pratiques chez les professionnels
- Intervention : techniciens et organismes extérieurs

FORMATION EN APPRENTISSAGE

Alternance d'entreprise et d'école, selon un rythme 23 semaines de stage pour 16 semaines de cours (570 h) sur une durée de 1 an.

L'alternance adoptée dans les MFR développe donc l'idée suivante : c'est l'insertion d'un jeune dans son milieu de vie qui provoque souvent un éveil intellectuel et une motivation pour les études.



NOS FORCES

- Établissement à taille humaine
- Une ambiance éducative et la vie résidentielle (internat)
- Une implication dans le territoire.
- Une vie associative favorisant les échanges.
- Accessible pour personnes à mobilité réduite.

LES DÉBOUCHÉS

- Entrer dans la vie active afin d'exercer son métier dans les entreprises privées d'espaces verts, services techniques de ville, pépinières et paysagistes.

DIPLÔMES ENVISAGÉS

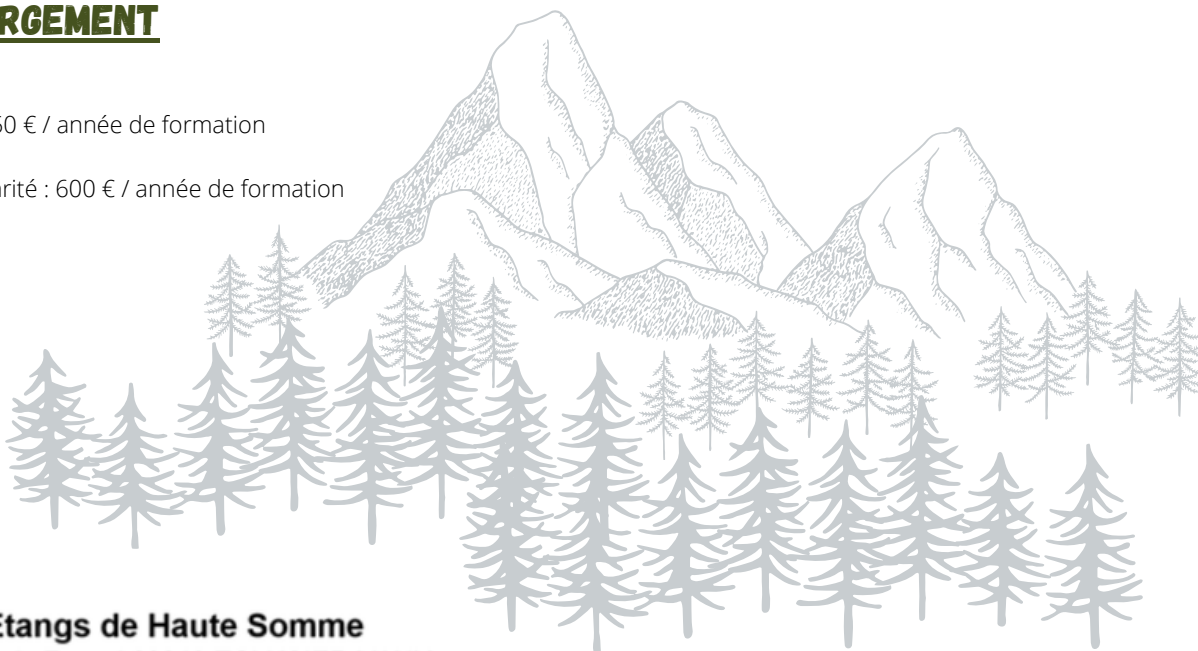
- Poursuite des études vers un diplôme de niveau 4 comme un BAC PRO "Gestion des Milieux Naturels et de la faune" **RNCP36789** ou "Aménagements Paysagers" **RNCP38857**.

COÛT HÉBERGEMENT

- **Internat**
Pension : 1409.50 € / année de formation
- **½ Pension**
½ Pension scolarité : 600 € / année de formation

AIDES AUX APPRENTIS

- **Carte Génération HDF** : 200 € uniquement la 1ère année pour l'achat d'EPI
- **Aide forfaitaire à l'hébergement** de 6 € (forfait nuitée + petit-déjeuner) uniquement pour les apprentis en entreprise privée.
- **Aide forfaitaire à la restauration** de 3 € par repas (déjeuner et dîner pour les internes) uniquement pour les apprentis en entreprise privée.
- **Aide Transport/Hébergement/Restauration** sur la carte génération HDF
- **Fonds de Solidarité des Apprentis FSAP** : à saisir sur le site du Conseil Régional HDF



MFR des Etangs de Haute Somme
1 Rond Point du Bois Fauvel 80340 ECLUSIER-VAUX
☎: 03 22 76 53 28 @ : mfr.eclusier@mfr.asso.fr
www.mfr-eclusier.fr

